

ANNEXE I

Liste des lois et règlements et politiques en matière environnementale applicables au projet

Provincial :

- Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, c. Q-2)
- Règlement sur la qualité de l'atmosphère (c. Q-2, r.38);
- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (c. Q-2, r.19);
- Règlement sur les matières dangereuses (c. Q-2, r.32);
- Règlement sur les normes environnementales applicables aux véhicules lourds (c. Q-2, r.33);
- Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (c. Q-2, r.35);
- Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (c. Q-2, r.37);
- Règlement sur le stockage et les centres de transfert de sols contaminés (c. Q-2, r.46);
- Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LRQ, c. E-12.01);
- Code de gestion des pesticides (c. P-9.3,r.1);
- Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LRQ, c. Q-61.1)

Fédéral :

- Loi sur les pêches
- Politique de gestion de l'habitat du poisson
- Loi sur la protection des eaux navigables (N-22)
- Loi sur les espèces en péril (2002, ch. 29)